

Situation de mon enfant	Conduite à tenir pour mon enfant	Conduite à tenir pour les membres de mon foyer	Démarches administratives
<p>Mon enfant est positif suite à un <u>Test Antigénique (TAG) ou un Test PCR</u></p> <p>Mon enfant est positif suite à un <u>Autotest</u> réalisé à mon domicile</p> <p>Je confirme le résultat par un TAG(en pharmacie) ou PCR (en laboratoire)</p>	<p>-Je préviens au plus tôt l'établissement de mon enfant -Mon enfant reste isolé à mon domicile pour 7 jours pleins - à partir des 1^{er} signes s'il est malade - à partir de la date du test s'il n'est pas malade -Mon enfant peut revenir en classe le 8^{ème} jour sans test et sans attestation</p>	<p>Les autres membres du foyer sont cas contact => TAG en pharmacie ou PCR en laboratoire (J0) pour tous Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de <12 ans : Autotest 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et > 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes qui travaillent doivent se déclarer cas contact sur declare.ameli.fr. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est cas contact au sein de <u>son établissement scolaire ou au niveau du périscolaire</u></p>	<p>Mon enfant doit réaliser, dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG/PCR/ Autotest à domicile) Si le test est négatif, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur. Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u> -il devra réaliser un autotest** 2 et 4 jours après le test - il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires <u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer ne sont pas considérés comme cas contact et peuvent poursuivre leurs activités</p>	<p>Si vous devez garder votre enfant de moins de 16 ans, vous devez le déclarer sur declare.ameli.fr En fonction de votre statut, le site vous indiquera les démarches à suivre</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif au sein de mon foyer.</p> <p><i>Si un nouveau cas positif apparait dans mon foyer la conduite à tenir repart à zéro</i></p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo) Si le test est négatif, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u> -il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test - il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires <u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer (hors cas positif) sont cas contact => TAG en pharmacie ou PCR en laboratoire (J0) pour tous Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de <12 ans : Autotest*** 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et > 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes cas contact qui travaillent doivent se déclarer « cas contact » sur declare.ameli.fr. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif de la sphère privée hors de mon foyer</p> <p><i>Si un nouveau cas positif apparait dans mon foyer la conduite à tenir repart à zéro</i></p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo) Si le test est négatif, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u> -il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test - il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires <u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Seuls les membres du foyer contact du cas positif doivent réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo dès que possible (J0) Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de <12 ans : Autotest*** 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et > 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes cas contact qui travaillent doivent se déclarer « cas contact » sur declare.ameli.fr. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif en club sportif</p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo) Si le test est négatif, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u> -il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test - il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires <u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer ne sont pas considérés comme cas contact et peuvent poursuivre leurs activités</p>	<p>Si vous devez garder votre enfant de moins de 16 ans, vous devez le déclarer sur declare.ameli.fr</p>

* schéma vaccinal complet : si > 18 ans : 2 doses et un rappel ou 2 doses dont la dernière date de moins de 7 mois. Si < 18 ans : 2 doses dont la dernière date de plus de 7 jours ** à récupérer en pharmacie avec le courrier reçu de l'établissement scolaire *** à récupérer en pharmacie avec l'attestation du 1er test négatif (TAG ou PCR)